

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance extraordinaire de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire Jean Pierre Monette, pour être tenue à l'hôtel de ville, le 19^e jour du mois de septembre 2016, à 15 h, où il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2016

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation
4. Autorisation de signature au directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
5. Autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement complet de l'emprunt du camion GMC 2500 2016 (véhicule n° 51)
6. Adoption du budget 2016 de la Régie incendie Nord-Ouest Laurentides
7. Résultat de l'ouverture des soumissions pour l'achat de sel 2016-2017
8. Résultat de l'ouverture des soumissions pour de la pierre BC 10-14 mm
9. Résultat de l'ouverture des soumissions pour de l'abrasif granulométrique AB-10
10. Résultat de l'ouverture des soumissions pour l'achat de pneus 2016
11. Installation d'une pelle à neige sur le camion GMC 2500 2016
12. Réparation de la sableuse du camion Western Star 2001 (véhicule n° 28)
13. Réparation de la sableuse du camion Freightliner 2007 (véhicule n° 36)
14. Réparation de la rampe de mise à l'eau du lac Équerre
15. Autorisation de signature de permis au directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
16. Levée de la séance

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents : Les conseillères mesdames Suzanne Beaudin, Hélène Cummings et Ève Darmana, les conseillers messieurs Marc Perras et Jacques Bissonnette formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Jean Pierre Monette.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Est absent au cours de la présente séance, monsieur le conseiller Samuel Simoneau.

(1.)
2016.09.192 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le quorum étant constaté, il est 15 h.

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance extraordinaire du 19 septembre 2016 soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)
2016.09.193 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par la conseillère Hélène Cummings
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)
2016.09.194 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 153 du Code municipal (L.R.Q.C.C-27.1).

ADOPTÉE

(4.)
2016.09.195 AUTORISATION DE SIGNATURE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

CONSÉRANT l'engagement du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint;

CONSIDÉRANT la nécessité d'un signataire supplémentaire lors de l'absence de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉE par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de signer les chèques ainsi que tous les documents nécessaires lors de l'absence de la directrice générale.

ADOPTÉE

(5.)
2016.09.196 AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE À EFFECTUER LE PAIEMENT COMPLET DE L'EMPRUNT DU CAMION GMC 2500 2016 (VÉHICULE N° 51)

Modifiée par
2016.10.221

CONSIDÉRANT que par la résolution 2016.05.094, la Municipalité a autorisé l'achat d'un camion Chevrolet Silverado 2500 2016 et son financement de la Banque Scotia;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite plutôt financer cet achat à même le fonds de roulement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la directrice générale à effectuer le paiement complet de l'emprunt du camion GMC 2500 2016, le ou vers le 5 octobre 2016.

De retourner au surplus réservé pour le Service de la voirie le montant non utilisé.

D'autoriser un emprunt au fonds de roulement d'un montant n'excédant pas 39 600 \$, remboursable sur une période de cinq ans à compter de 2017, pour en défrayer les coûts.

ADOPTÉE

(6.)
2016.09.197

ADOPTION DU BUDGET 2016 DE LA RÉGIE INCENDIE NORD-OUEST LAURENTIDES

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale pour la Régie incendie Nord-Ouest Laurentides;

CONSIDÉRANT qu'un budget pour 2016 a été établi selon la population et la RFU;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
APPUYÉE par la conseillère Hélène Cummings
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la quote-part à la Régie incendie Nord-Ouest Laurentides, selon le budget établi pour l'année 2016, au montant de 38 958,23 \$.

ADOPTÉE

(7.)
2016.09.198

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'ACHAT DE SEL 2016-2017

À la date limite pour recevoir les soumissions, soit le 8 septembre 2016, à 14 h, quatre (4) soumissions ont été reçues.

Soumissionnaires	Prix la tonne/métrique
Sel du Nord	97,98 \$
Sel Warwick	116,00 \$
Compass Minerals Corp.	89,62 \$
Sel Windsor	99,59 \$

CONSIDÉRANT QUE Compass Minerals Corp. est le plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la soumission, selon l'appel d'offres, de Compass Minerals Corp. pour l'achat de sel au montant de 89,62 \$ / tonne métrique, plus les taxes applicables. Le tout selon l'appel d'offres.

ADOPTÉE

(8.)
2016.09.199

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR DE LA PIERRE BC 10-14 MM

À la date limite pour recevoir les soumissions, soit le 8 septembre 2016, à 15 h, deux (2) soumissions ont été reçues.

Soumissionnaires	Prix la tonne
Les Agrégats de Labelle	12,61 \$
9196-9311 Québec Inc	12,00 \$

CONSIDÉRANT qu'en tenant compte des coûts de transport, la soumission des Agrégats de Labelle s'avère plus avantageuse pour la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le contremaître des travaux publics ou son remplaçant à acheter une quantité approximative de 500 tonnes de pierre BC 10-14 mm des Agrégats de Labelle au coût de 12,61 \$ la tonne.

ADOPTÉE

(9.)
2016.09.200

Annulé
2016 10 276

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR DE L'ABRASIF GRANULOMÉTRIQUE AB-10

À la date limite pour recevoir les soumissions, soit le 8 septembre 2016, à 13 h, deux (2) soumissions ont été reçues.

Soumissionnaires	Prix la tonne/ métrique
Les Agrégats de Labelle	7,21 \$
Julie Lacasse et Jacques Gévy	5,56 \$

CONSIDÉRANT que Julie Lacasse et Jacques Gévy est le plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la soumission, selon l'appel d'offres, de Julie Lacasse et Jacques Gévy pour l'achat d'abrasif granulométrique AB-10 au montant de 5,56 \$ / tonne métrique, plus les taxes applicables. Le tout selon l'appel d'offres.

Conditionnellement à la conformité du matériel.

ADOPTÉE

(10.)
2016.09.201

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'ACHAT DE PNEUS 2016

À la date limite pour recevoir les soumissions, soit le 9 septembre 2016, à 14 h, une soumission a été reçue.

Soumissionnaires	Prix
Sarrazin Pneus Mécanique	15 588 \$

CONSIDÉRANT que Sarrazin Pneus Mécanique est le seul soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la soumission, selon l'appel d'offres, de Sarrazin Pneus Mécanique pour l'achat de Pneus 2016 au montant de 15 588 \$, plus les taxes applicables. Le tout selon l'appel d'offres.

ADOPTÉE

(11.)
2016.09.202

INSTALLATION D'UNE PELLE À NEIGE SUR LE CAMION GMC 2500 2016

CONSIDÉRANT le besoin d'installer une pelle à neige sur le camion GMC 2500 2016;

CONSIDÉRANT les prix obtenus;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'achat et l'installation d'une pelle à neige Fisher et l'équipement nécessaire sur le camion GMC 2500 2016 de Les Machinerie St-Jovite inc., pour un montant n'excédant pas 11 000 \$.

De financer la dépense à même le surplus réservé pour le Service de la voirie.

ADOPTÉE

(12.)
2016.09.203

RÉPARATION DE LA SABLEUSE DU CAMION WESTERN STAR 2001 (VÉHICULE N° 28)

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire réparer la sableuse du camion Western Star 2001;

CONSIDÉRANT une demande de prix sollicitée auprès deux fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une dépense n'excédant pas 5 884,29 \$ pour la réparation de la sableuse du camion Western Start 2001 par Les Machineries St-Jovite inc.

ADOPTÉE

(13.)
2016.09.204 RÉPARATION DE LA SABLEUSE DU CAMION FREIGHTLINER 2007 (VÉHICULE N° 36)

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire réparer la sableuse du camion Freightliner 2007;

CONSIDÉRANT une demande de prix sollicitée auprès deux fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une dépense n'excédant pas 5 884,29 \$ pour la réparation de la sableuse du camion Western Start 2001, par Les Machineries St-Jovite inc.

ADOPTÉE

(14.)
2016.09.205 RÉPARATION DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU DU LAC ÉQUERRE

CONSIDÉRANT les travaux à réaliser pour la réparation de la rampe de mise à l'eau du lac Équerre;

CONSIDÉRANT qu'un montant prévu au budget 2016 pour la réalisation des travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une dépense n'excédant pas 12 000 \$ pour la réparation de la rampe de mise à l'eau du lac Équerre.

ADOPTÉE

(15.)
2016.09.206 AUTORISATION DE SIGNATURE DE PERMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

CONSIDÉRANT l'engagement de Robert Charette à titre de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
APPUYÉE par la conseillère Hélène Cummings
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autorisé le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint à émettre les permis relatifs aux règlements municipaux.

ADOPTÉE

(16.)

2016.09.207 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance soit levée à 15 h 50.

ADOPTÉE

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Jean Pierre Monette
Maire

Je soussignée certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2016.09.196, 2016.09.197, 2016.09.198, 2016.09.199, 2016.09.200, 2016.09.201, 2019.09.202, 2016.09.203, 2016.09.204, 2016.09.205.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière